

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 25 mai 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2020 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

L'objet de cette séance était l'installation du nouveau Conseil Municipal issu des urnes le 15 mars 2020.

Avant de commencer la séance, M. Hervé BAUDOIN souhaite la bienvenue aux membres du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020 et ajoute que l'épidémie du COVID-19 et la période de confinement qui en a découlé n'a pas permis de se réunir plus tôt. Il remercie les électrices et électeurs qui se sont rendus aux urnes pour élire ce conseil municipal. Il salue le travail mené pendant le mandat précédent avec une équipe soudée et remercie tous les anciens conseillers. Il souhaite avec cette nouvelle équipe en partie renouvelée s'inscrire dans la continuité du travail entrepris, avec la volonté de rendre la commune toujours plus attractive et avec pour objectif de toujours améliorer la qualité de vie des Neuillyssois. Les investissements qui seront engagés seront optimisés avec la recherche systématique de subventions et la volonté d'augmenter raisonnablement la fiscalité locale.

I – INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ÉLUS LE 15 MARS 2020

M. Hervé BAUDOIN, Maire sortant, procède à l'appel des quinze conseillers municipaux élus le dimanche 15 mars 2020 :

M. BAUDOIN Hervé, Mme LÉPERON Florence, M. PRONCHERY René, Mme MARTIN Marie-Noëlle, M. GILLES Yvon, Mme OUAMANE Nicole, Mme PINEL Françoise, M. FILLARDET Nicolas, Mme CONTOUX Nathalie, M. VIGNAUD Emmanuel, Mme CRAUSER Stéphanie, M. DUBOIS Vincent, Mme BOUVIER Delphine, M. DUPERROUX Rémi, Mme LERICHE Aurélie.

Il les déclare ensuite installés dans leurs fonctions.

II – ÉLECTION DU MAIRE

M. PRONCHERY préside la séance pour l'élection du Maire. M. DUPERROUX et M. DUBOIS sont nommés assesseurs.

Un candidat s'est présenté au mandat de Maire : M. Hervé BAUDOIN.

A l'issue du premier tour de scrutin, M. Hervé BAUDOIN est élu Maire de Neuilly le Réal par 14 voix, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

III – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. BAUDOIN propose de désigner trois adjoints au maire. Cette proposition est adoptée à 14 voix pour et une abstention. M. BAUDOIN ajoute qu'en sus des adjoints, deux conseillers délégués sont désignés respectivement à la vie scolaire, jeunesse, intergénération et à la communication, tourisme.

IV – ÉLECTION DES ADJOINTS

M. BAUDOIN propose une liste de trois adjoints composée de M. René PRONCHERY, Mme Florence LÉPERON, M. Yvon GILLES.

A l'issue du premier tour de scrutin, cette liste recueille 14 voix pour, en conséquence de quoi M. René PRONCHERY, Mme Florence LÉPERON et M. Yvon GILLES sont proclamés adjoints au maire.

V- DÉSIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire propose d'instaurer la nouvelle composition des diverses commissions communales comme suit :

Commission finances : Florence LÉPERON, Nathalie CONTOUX, Rémi DUPERROUX, Nicolas FILLARDET, Marie-Noëlle MARTIN, René PRONCHERY, Emmanuel VIGNAUD.

Commission personnel communal : Florence LÉPERON, Stéphanie CRAUSER, Vincent DUBOIS, Nicole OUAMANE, René PRONCHERY, Emmanuel VIGNAUD

Commission travaux et urbanisme : René PRONCHERY, Nathalie CONTOUX, Rémi DUPERROUX, Nicolas FILLARDET, Yvon GILLES, Florence LÉPERON, Nicole OUAMANE, Emmanuel VIGNAUD.

Commission fleurissement : René PRONCHERY, Delphine BOUVIER, Florence LÉPERON, Marie-Noëlle MARTIN, Françoise PINEL.

Commission vie associative et culturelle : Yvon GILLES, Delphine BOUVIER, Stéphanie CRAUSER, Vincent DUBOIS, Nicolas FILLARDET, Aurélie LERICHE, Nicole OUAMANE, Françoise PINEL.

Commission jeunesse, vie scolaire et intergénération : Delphine BOUVIER, Stéphanie CRAUSER, Vincent DUBOIS, Aurélie LERICHE, Florence LÉPERON, Emmanuel VIGNAUD.

Commission communication et tourisme : Stéphanie CRAUSER, Delphine BOUVIER, Vincent DUBOIS, Nicolas FILLARDET, Nicole OUAMANE, René PRONCHERY, Emmanuel VIGNAUD.

Commission développement durable : Emmanuel VIGNAUD, Delphine BOUVIER, Vincent DUBOIS, Nicolas FILLARDET, Aurélie LERICHE, Marie-Noëlle MARTIN.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de M. le Maire pour ces commissions communales.

VI – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX

M. le Maire propose de désigner les délégués communaux dans les différents organismes où la commune est représentée comme suit :

Caisse des Écoles :

Président : Hervé BAUDOIN.

Membres : Delphine BOUVIER, Vincent DUBOIS, Marie-Noëlle MARTIN, Françoise PINEL, Emmanuel VIGNAUD.

CCAS :

Président : Hervé BAUDOIN.

Membres : Delphine BOUVIER, Vincent DUBOIS, Yvon GILLES, Marie-Noëlle MARTIN, Françoise PINEL, René PRONCHERY.

Conseil d'École maternelle :

Titulaire : Delphine BOUVIER.

Suppléant : Stéphanie CRAUSER.

Conseil d'École primaire :

Titulaire : Vincent DUBOIS.

Suppléant : Emmanuel VIGNAUD.

SICTOM Nord Allier :

Titulaires : Yvon GILLES, Nathalie CONTOUX.

Suppléants : Stéphanie CRAUSER, Nicolas FILLARDET.

Sivom de l'ancien canton de Neuilly le Réal :

Titulaires : Hervé BAUDOIN, Françoise PINEL.

Suppléants : Vincent DUBOIS, Rémi DUPERROUX.

Syndicat de la Sologne Bourbonnaise :

Titulaires : Emmanuel VIGNAUD, Yvon GILLES.

Suppléants : Nathalie CONTOUX, Stéphanie CRAUSER.

Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE) :

Titulaire : René PRONCHERY.

Suppléant : Nicolas FILLARDET.

Association P'tits Loups et Compagnie :

Titulaires : Delphine BOUVIER, Nicole OUAMANE, Stéphanie CRAUSER.

Suppléants : Françoise PINEL, Vincent DUBOIS.

Centre Social Rural de Jaligny :

Titulaire : Nicole OUAMANE.

Suppléant : Aurélie LERICHE.

Neuilly Micro :

Titulaires : Stéphanie CRAUSER, Vincent DUBOIS.

Suppléants : Nicole OUAMANE, Nicolas FILLARDET.

Référent sécurité routière : Nicolas FILLARDET.

Correspondant défense : René PRONCHERY.

CNAS : Nicolas FILLARDET.

Allier à livre ouvert : Stéphanie CRAUSER.

ATDA : Yvon GILLES.

Les désignations des délégués communaux à tous ces organismes et associations sont adoptées à l'unanimité.

VII – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET D'ADJUDICATION

M. le Maire propose une liste composée de trois délégués titulaires, Florence LÉPERON, René PRONCHERY, Emmanuel VIGNAUD, et de trois suppléants, Marie-Noëlle MARTIN, Yvon GILLES et Nicolas FILLARDET.

A l'issue du premier tour de scrutin, la liste proposée par Hervé BAUDOIN obtient 15 suffrages, soit l'unanimité.

VIII – DÉLÉGATION CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions de délégation consenties à M. le Maire par le Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

IX – INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

M. le Maire propose fixer ses indemnités mensuelles du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués comme suit :

Indemnité du Maire : 31.00 % de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Cela représente environ 60 % de l'indemnité maximum légale pouvant être perçue.

Indemnités des 3 adjoints et des 2 conseillers délégués : 13.50 % de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Cela représente environ 68 % de l'indemnité maximum légale pouvant être perçue.

M. le Maire précise qu'au total ces indemnités versées représentent environ 65 % des indemnités maximales pouvant être légalement perçues par les élus. Le montant des indemnités qui ne seront pas perçues par les élus représente une économie de 21 376 € par an pour le budget communal, soit 128 256 € sur la durée du mandat.

Ces modalités d'indemnisation sont adoptées à 14 voix pour et une abstention.

X – VENTE DE TERRAIN AU LOTISSEMENT GARENNE GAYOT

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de vendre à Mme Aurélie VILLATTE le lot N°8 d'une surface de 857 m² dans la 2^{ème} tranche du lotissement Garenne Gayot, au prix de 33 € le m².

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession dont le montant total est de 28 281.00 €.

QUESTIONS DIVERSES

Prochaines réunions

La prochaine réunion de la commission finances aura lieu mercredi 3 juin à 18h.

La prochaine réunion de la commission travaux aura lieu samedi 6 juin à 9h.

La prochaine réunion de la commission communication aura lieu lundi 8 juin à 18h.

La prochaine réunion de la commission vie scolaire aura lieu lundi 15 juin à 18h15.

La prochaine réunion de la commission personnel communal aura lieu lundi 22 juin à 18h.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu jeudi 25 juin à 19h.

Travaux

M. PRONCHERY présente rapidement les différents points qui seront abordés lors de la prochaine commission travaux.

- Des devis ont été reçus et seront étudiés pour : le remplacement de la chaudière de la Poste, l'aménagement de l'espace cinéraire du cimetière, l'installation d'un arrosage automatique sur le terrain honneur du stade Hubert Turaud (conditionné à l'accord des subventions demandées), les curages de fossés et dérasements dans les chemins communaux, le remplacement des volets électriques de la salle Gabrielle d'Estrées, l'acquisition d'extincteur au restaurant scolaire.

- Étude du dossier d'appel d'offre élaboré par l'ATDA pour la réfection des chemins communaux.
- Visite des locaux et bâtiments communaux.

Il informe également des travaux en cours sur la commune :

- Les travaux sur les réseaux d'eau de la route de Chapeau débiteront début juin ; trois poteaux d'incendie seront remplacés, dont deux seront réutilisés dans d'autres lieux sur la commune.

- Un nouveau broyeur acquis il y a environ un mois devait être livré cette semaine mais a été "égaré" par le transporteur. Un broyeur équivalent sera prêté gratuitement par le prestataire afin que l'équipe technique puisse débiter les travaux de broyage le plus rapidement possible.

- Durant les vacances scolaires, les volets de l'école maternelle et le bureau du directeur de l'école primaire seront repeints par l'équipe technique.

- Des jeunes du Centre Éducatif fermé de Lusigny vont procéder au débroussaillage autour des poteaux d'incendie et à la peinture de ces poteaux dans le mois de juin.

- Des tables de pique-nique et des poubelles en bois seront installées place du Champ de Foire.

- Un local poubelles sera créé derrière le restaurant scolaire en extension du local vélos.

Personnel communal

M. le Maire informe du recrutement, à partir du 28 mai et jusqu'aux vacances scolaires, d'Héloïse CHATUT afin d'assurer le service des repas et la surveillance des enfants de l'école maternelle durant la pause méridienne. Ce recrutement était nécessaire du fait de l'arrêt maladie d'un agent et du nouveau protocole sanitaire mis en place aux écoles avec notamment la prise des repas dans les salles de classe.

Une réunion de présentation et d'échange entre les élus et l'ensemble du personnel communal aura lieu mercredi 17 juin à 18h30.

Nouvelle organisation aux écoles

M. GILLES fait part des bons échos qui lui ont été rapportés par des parents d'élèves et des enfants qui sont plutôt satisfaits de la prise des repas dans les salles de classe depuis la reprise des cours le 12 mai. Cette nouvelle organisation qui respecte un protocole sanitaire rigoureux, bien que contraignante d'un point de vue logistique, a été choisie afin d'éviter un brassage trop important d'enfants en un même lieu fermé s'ils devaient déjeuner au restaurant scolaire.

Travaux route de Gouise

Mme PINEL demande à quel moment les réseaux de télécommunication seront définitivement enfouis route de Gouise, suite aux travaux d'aménagement de l'entrée de bourg. M. le Maire lui répond que cette opération doit être réalisée par la société Orange et que la commune est dans l'attente d'une date d'intervention de leur part, malgré plusieurs relances déjà effectuées.

M. le Maire ajoute que les travaux de déploiement de la fibre optique ont été lancés et que les premiers abonnements devraient commencer à être proposés par les opérateurs dans l'été. Tous les fournisseurs d'accès à internet sont susceptibles de proposer leurs services et leurs offres aux administrés.

Masques en tissu

M. FILLARDET indique que les masques en tissu réutilisables, fournis par le Département de l'Allier et la Région Auvergne-Rhône-Alpes et dont la distribution à l'ensemble des Neuillyssois a été assurée par les élus et des membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers, a été appréciée par les administrés.

A ce titre, M. le Maire en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé à la mise sous sachets et à la distribution de ces masques.

Mme OUAMANE estime qu'il en va de la bonne responsabilité de chacun et des élus en particulier de montrer le bon exemple en portant un masque chez les commerçants locaux.

Outils de communication

Mme CRAUSER indique qu'elle a déjà commencé de travailler sur une nouvelle ergonomie et une nouvelle conception graphique qui sera commune à l'ensemble des principaux outils de communication de la commune que sont le site internet, le bulletin Neuilly Infos et le calendrier trimestriel des associations.

Elle propose également qu'une page Facebook de la commune soit mise en place assez rapidement afin de pouvoir relayer des informations en complément du site internet déjà en place. Avec l'accord du Conseil municipal, une page Facebook "Commune de Neuilly le Réal" sera créée.

Développement durable

M. VIGNAUD expose quelques pistes de réflexions qui seront à approfondir par la commission développement durable. Il propose notamment qu'une charte développement durable soit mise en place, avec une posture éthique prise par la commune. Une interaction avec les écoles ou l'accueil périscolaire dans l'éducation des enfants au développement durable pourra aussi être menée.

Vie scolaire

Mme BOUVIER indique qu'un nouveau directeur sera nommé à l'école primaire lors de la prochaine rentrée scolaire suite au futur départ en retraite de M. BEUILLÉ.

Mme MARTIN informe qu'elle participera jeudi 28 mai à la commission menus avec Thierry LEFORT, cuisinier, et deux parents délégués des élèves afin de valider les menus élaborés par le cuisinier. En raison des conditions particulières liées à la crise sanitaire, des repas froids servis aux enfants dans les classes jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Anciens bâtiments CHAMBON

Mme BOUVIER demande ce qu'il advient des bâtiments de l'ancienne entreprise CHAMBON qui exerçait une activité commerciale à la zone d'activité des Gambades. M. le Maire lui répond que ces bâtiments sont en vente au prix de 320 000 €.

Arrosage automatique du stade

M. le Maire informe que des dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès de la Fédération Française de Football et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'installation d'un système d'arrosage automatique intégré sur le terrain honneur du stade Hubert Turaud. Ces travaux permettront de réaliser des économies d'eau et une régulation des périodes d'arrosage et d'éviter de trop tasser le terrain. La dépense pour réaliser ces travaux ne sera engagée qu'après étude de la commission des travaux et sera conditionnée à l'accord de ces subventions.

Fleurissement

En raison de la crise sanitaire actuelle, les prix du concours des maisons fleuries 2019 n'ont malheureusement pas pu être remis aux participants au mois d'avril comme les autres années. Le conseil municipal décide de conserver le passage du jury des maisons fleuries pour 2020. Il sera proposé aux autres communes de l'ancien canton d'en faire de même.

Par ailleurs, le jury régional du label des Villes et Villages Fleuris a reporté sa visite prévue cette année en 2021.

Le 30 mai 2020

Le Maire,
Hervé BAUDOIN

